

Commune de Buchères

MODIFICATION N°9 DU PLU

Plan de zonage

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 05/04/2022 approuvant les dispositions de la modification n°9 du PLU.

Fait à Buchères
Le Maire,

APPROUVE LE : 05/04/2022



Légende

Contexte :

- Surfaces en eau

Prescriptions réglementaires :

- Principe d'accroche à la voirie existante
- Bâti à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Cheminement doux à protéger au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Zone non Aedificandi
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Préservation de la Ripisylve
- Protection du patrimoine historique
- Périmètre de centralité

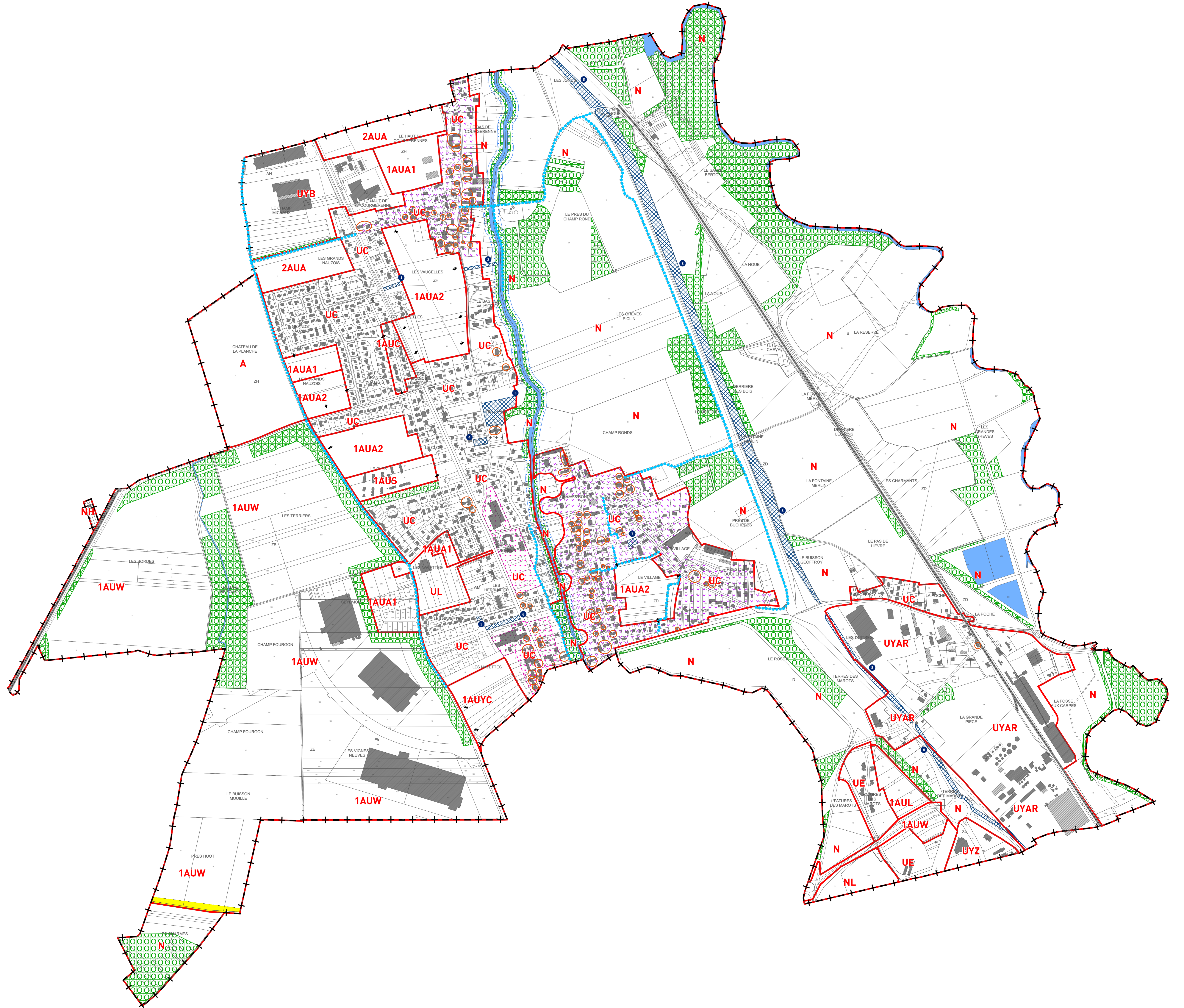
Zonage :

- Zones et secteurs du plan :
- UC : Zone urbaine à dominante de bâti récent
- UE : Zone urbanisée
- UL : Zone urbanisée à vocation de loisirs et d'équipements
- UY AR : Zone urbanisée à vocation d'activités
- UYB : Zone urbanisée à vocation d'activités
- UYZ : Zone urbanisée à vocation d'activités

1AUA : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
 1AUC : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
 1AUL : Zone à urbaniser à vocation de loisirs et d'équipements
 1AUS : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat dont une partie adaptée aux personnes âgées avec possibilités d'activités économiques
 1AUW : Zone à urbaniser à vocation d'activités
 1AUWC : Zone à urbaniser à vocation d'activités de commerces et de services
 2AUA : Zone à urbaniser après procédure d'évolution du PLU

A : Zone agricole
 N : Zone naturelle
 NH : Zone naturelle à dominante humide
 NL : Zone naturelle à vocation de loisirs

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	769 m²	Création d'une voie à 8m d'emprise	Commune
ER n°2	1217 m²	Création d'un passage à 8m d'emprise pour l'évacuation des eaux pluviales	Commune
ER n°3	7969 m²	Extension du cimetière et aménagement d'espaces verts	Commune
ER n°4	1154 m²	Réalisation d'une aire de stationnement	Commune
ER n°5	201 m²	Réalisation d'une liaison douce	Commune
ER n°6	1764 m²	Création d'une voie à 10m d'emprise	Commune
ER n°7	864 m²	Réalisation d'un bâtiment technique	Commune
ER n°8	78500 m²	Elargissement de la RD 671	Département



0 100 200 300 400 500 Mètres